

Précurseurs : Travaux en hauteur



LES RÈGLES D'OR DES TRAVAUX EN HAUTEUR

- 1 Privilégier les équipements pour les accès en hauteur (PIRL, échafaudage, nacelle)
- 2 Interdiction d'utiliser l'échelle ou l'escabeau comme poste de travail sauf dérogation
- 3 Analyser son poste de travail avant le début des travaux
- 4 Avoir toujours 3 points d'appuis lors de l'utilisation d'un équipement



PODIUM DE L'ACCIDENTOLOGIE ET DES PRECURSEURS 2020



EXEMPLE DE PRECURSEURS CHUTE DE PLAIN-PIED



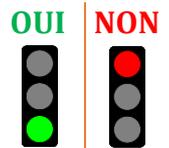
Pour faire passer un câble sur un chemin de câble (opération < 5mins), dans une zone étroite avec l'impossibilité d'utiliser une PIRL ou un harnais car il n'y a pas de point d'ancrage. Un collaborateur est monté sur une cuve qui ne disposait pas de moyen de protection, sans surveillance. Risque de chute de hauteur.



Faites la **chasse au risque sur les travaux en hauteur** sur votre Chantier / Site et **remontez** nous l'**information** :

- Par causerie (doc joint)
- Par la fiche stop (doc joint)
- Via le formulaire en [ligne](#)

Pour vous **guider**, vous trouverez ci-dessous une **check-list** pour savoir si vous êtes **PARE** pour travailler en hauteur :



Est-ce que je suis autorisé à faire ces travaux en hauteur ?

- CACES adapté et autorisation de conduite pour l'utilisation de nacelle
- Formation et autorisation de conduite pour l'utilisation des échafaudages

Est-ce que je connais mon environnement de travail ?

- Est-ce que mon activité impacte mon champ de vision, mon audition ? Si oui, ai-je trouvé une parade ?
- Est-ce que j'ai analysé mon environnement avant d'installer mon poste de travail ?
- Pour l'utilisation d'une nacelle, est-ce que j'ai balisé mon poste de travail ? (rubalise, cônes, ...)

Est-ce que je dispose des équipements nécessaires pour ma protection, celle des autres et celle de l'installation ?

- Tenue de travail, casque, chaussures de sécurité
- Harnais

Est-ce que je suis bien installé à mon poste de travail ?

- Est-ce que j'ai déployé les stabilisateurs de mon équipement pour les accès en hauteur ?
- Est-ce que le terrain sur lequel je suis est stable ?
- Est-ce que j'ai suffisamment d'espace pour travailler en sécurité ?

OUI



Si vous avez que des **OUI**



Vous êtes **PARÉ** pour travailler en hauteur

NON



Si vous avez un seul **NON**



Vous n'êtes **PAS PARÉ** pour travailler en hauteur



- Si vous **effectuez** des **Travaux en hauteur** : **arrêtez** votre **travail** et faites-le **remonter** par le biais d'une fiche stop (doc joint ou [formulaire en ligne](#))
- **Equipez-vous** : Faites une demande auprès de votre chargé d'affaire pour vous doter de ce qu'il vous manque

QUAND ?

- En cas d'**INTERRUPTION** de l'activité en cours,
- Lorsque l'intervention rencontre des **IMPREVUS**,
- Si je constate une **PISTE DE PROGRES** : *Bonne Pratique / Idée.*

POURQUOI ?

- Pour ne pas se laisser entraîner trop rapidement dans l'action,
- Pour garantir votre sécurité personnelle et celle des autres,
- Pour garantir la qualité et la conformité de votre travail,
- Pour partager et faire progresser nos méthodes de travail.



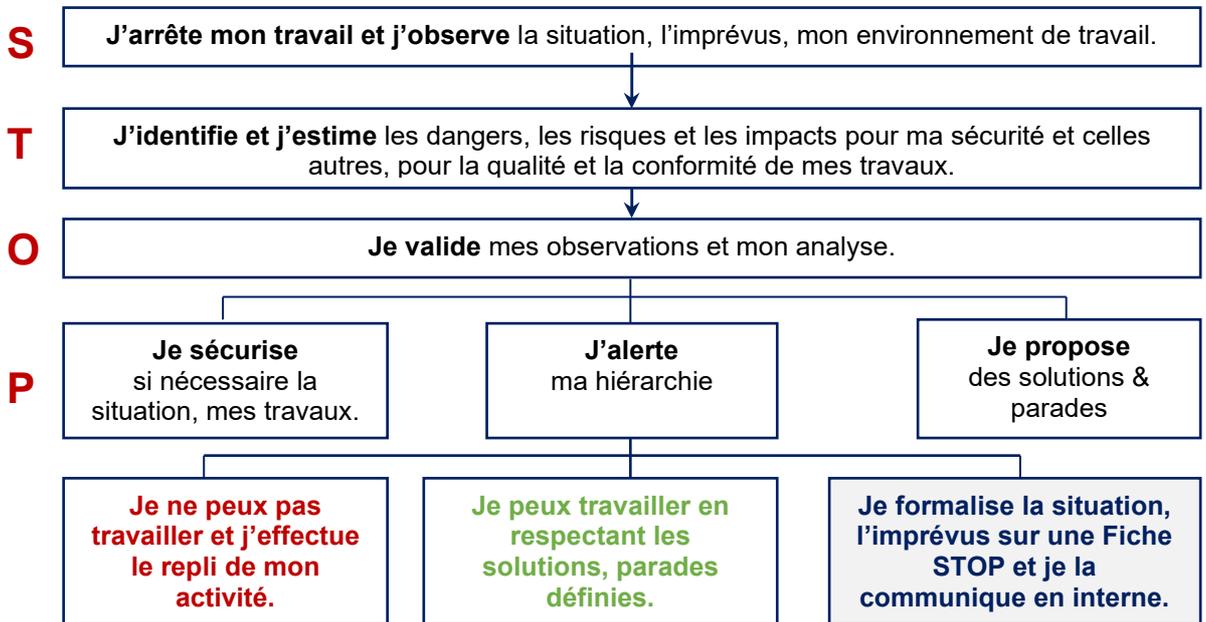
COMMENT CELA MARCHE ?

S'arrêter avant d'entreprendre ou de poursuivre l'opération

Toujours réfléchir avant d'agir

Observer les risques potentiels

Prendre les mesures de prévention



POUR UNE BONNE COMPREHENSION DE LA FICHE !

- N'oubliez pas la date, le nom du chantier ou service,
- Faites constater & signer par une tierce personne (donneur d'ordre,...),
- Détaillez la situation ; illustrez avec des photos, schémas, dessins, ...
- Expliquez quels sont les origines & causes ou les intérêts / gains que peut apporter votre idée,
- Indiquez les solutions & parades envisagés ou mises en place.

COMMUNICATION !

- Gardez l'anonymat si vous le souhaitez,
- Diffusez la fiche : En main propre, par bannette, par courrier, par mail, ...



- Assistante d'agence,
- Hiérarchique ou pas,
- Service QHSE,

 Agence/Service : _____

① N° d'ordre : _____

Décrivez nous la problématique rencontrée ou votre idée



 Par : _____  Le : _____ Signature :

Tierce personne  Par : _____  Le : _____ Signature :

 Société : _____

 **Chantier / Service / Zone :** _____

 **Description de la situation, problématique, idée :**

 **Solutions & parades mises en place ou envisagées :**

ORIGINAL A CONSERVER SUR SITE ET / OU EN AGENCE
ENVOYER UNE COPIE AU SERVICE QHSE.DATE ⁽¹⁾ : ANIMATEUR ⁽⁶⁾ : DUREE ⁽³⁾ : NB DE SESSION ⁽⁴⁾ :THEME ⁽⁵⁾ : Thème QHSE – Semaine Sécurité du 21 au 25 juin 2021SUJETS ABORDES ⁽⁵⁾ :

- Thème QHSE n°63 – Les précurseurs
- Thème QHSE n°64 – La manutention
- Thème QHSE n°65 : Les travaux en hauteur
- Thème QHSE n°66 – Le risque électrique
- Thème QHSE n°67 – Les chutes de plain-pied

COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS ⁽⁷⁾ :**Amélioration des performances QHSE** ⁽⁸⁾

N°	Analyse des Faits / Constats / Ecart / Situations dangereuses / Presqu'accident / Non-conformité / Dysfonctionnements	Propositions d'action Correctives / Préventives

Décision de traitement de la proposition d'action corrective / préventive ⁽⁹⁾

N°	Décision de traitement	N°	Décision de traitement
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Toute décision de traitement d'une action corrective / préventive sera prise en commun accord entre le Responsable QHSE, le Responsable d'affaire, le Chef d'Agence et autre personne concernée.

(1) Date(s) à(ux) laquelle(s) s'est déroulée la formation.	(2) Nom, prénom et signature des personnes ayant été formées.
(3) Durée de la causerie en nombre d'heure(s).	(4) Nombre de session de formation réalisée par l'animateur.
(5) Sujet et thèmes évoqués lors de la causerie.	(6) Nom, prénom de l'animateur de la causerie
(7) Remarques émises par les participants sur le sujet et les thèmes évoqués.	(8) Analyse des observations, remarques et propositions d'amélioration émises par les participants sur le sujet et les thèmes évoqués.
(9) Décision de prise en compte ou non des propositions d'amélioration.	(10) Emargement obligatoire des personnes présentes à la causerie.

